



FORMATION EN PRÉSENTIEL

L'ESSENTIEL EN DROIT DU TRAVAIL

Dernière mise à jour le 27/04/2022.

OBJECTIF

Permettre aux responsables de magasin de connaître et d'appliquer les règles juridiques de bases concernant le droit du travail

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Acquérir les réflexes en droit du travail pour sécuriser ses pratiques managériales au quotidien

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable de magasin

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour les délais d'accès merci de nous contacter.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation est animée dans vos locaux par un coach/formateur en management, en stratégie, en marketing et développement commercial, en organisation et gestion d'entreprise.

Tarif

400 € HT
par participant

Réf.

EDT

Contact

0677387910
frederic@synadishbioformation.com
www.synadishbioformation.com

PRÉ-REQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec le formateur, en lien avec le référent handicap.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignement théorique et étude de cas concrets. Projection des documents supports de formation



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

! Cette formation est également disponible en e-learning



PROGRAMME

- Accueil des apprenants
- Présentation du formateur et des apprenants
- Présentation de la formation, des objectifs et des compétences

Les sources du droit social

- Accords de branche / Loi / Convention collective / Accords d'entreprise
- Droits et liberté fondamentaux du salariés
- Le règlement intérieur

Le contrat de travail

- Type de contrat (CDI - CDD - Temporaire / Complet - partiel ...)
- Période d'essai et suspension du contrat
- Qualification / Durée du travail / Rémunération
- Les congés, absences (maladies, arrêt de travail ...)
- Les clauses (exclusivité, mobilité, non concurrence)

Responsabilité et pouvoir du manager

- Responsabilité de l'employeur en santé et sécurité
- Manager sans harceler ni discriminer
- Les instances du droit du travail
- Les représentants du personnel
- Le dialogue social
- Les affichages obligatoires
- L'entretien annuel d'évaluation / l'entretien professionnel
- Le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Pouvoir et sanctions disciplinaires

La rupture du contrat de travail

- Démission / rupture conventionnelle
- Licenciements

INTERVENANT(S)

Booster Conseil

ÉVALUATION

Evaluation de la formation sous forme de questions orales ou écrites (QCM) et de mise en situation au cours de la formation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation
Mise à disposition en ligne de documents supports